

# METHODES POUR LIMITER LA NON-REPONSE POUR LA VAGUE 3 D'UNE ENQUETE LONGITUDINALE

Virginie JOURDAN<sup>1</sup> (\*)

(\*) *Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)  
Direction générale des étrangers en France (DGEF)  
Ministère de l'Intérieur*

## Résumé

L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) est une enquête qui s'est déroulée en trois vagues, en 2010, 2011 et 2013. Le champ est constitué d'une population particulière, assez difficile à joindre et à suivre lors d'une opération longitudinale. Il s'agit de migrants récemment installés en France, susceptibles d'une grande mobilité résidentielle, voire de revenir dans leur pays d'origine. Pour cela, différentes méthodes pour limiter l'attrition avaient été mises en place a priori.

Pour la troisième et dernière vague de l'enquête Elipa, des outils complémentaires ont été mis en place. L'analyse détaillée de la non réponse des deux premières vagues a permis d'identifier des « non répondants potentiels ». Il s'agit de personnes dont la probabilité de ne pas être contacté par un enquêteur ou de ne pas accepter de répondre à l'enquête est élevée, au vu de l'information disponible en 2011, mais qui ont répondu en 2010 et 2011. En s'appuyant sur ces informations, trois actions ont été mises en place en 2013.

On présentera la méthode de construction du groupe des « non répondants potentiels » et une évaluation de l'efficacité de la mesure prise. On terminera par un bilan critique des mesures qui ont été mises en œuvre pour le contrôle de l'attrition dans l'enquête Elipa.

## Abstract

The Longitudinal Survey on the Integration of First-Time Arrivals (Elipa) was carried out in three waves, in 2010, 2011 and 2013. The interviewees are migrants recently settled in France, likely to move frequently and even to come back to their country of origin. Thus, the field is a specific population, quite difficult to contact and to follow during a longitudinal operation. In order to limit attrition, different methods have been set up.

For the third and final wave of the Elipa survey, some additional tools had been established. The nonresponse analysis of the first two waves identified « potential nonrespondents ». Those people answered the first two waves, but their likelihood of not being contacted by an interviewer or of refusing to answer the survey is high, given the available information in 2011. Based on this information, three actions were implemented in 2013.

We will present the method of construction of the potential nonrespondents and an assessment of the effectiveness of the action. We will conclude with a critical assessment of the measures that have been implemented to control attrition in the Elipa survey.

## Mots-clés

Collecte, attrition, enquête longitudinale, immigration

---

<sup>1</sup> virginie.jourdan@interieur.gouv.fr

## 1. Une enquête longitudinale sur les nouveaux migrants

L'Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (Elipa) interroge les personnes qui, pour la première fois, détiennent un titre de séjour d'au moins un an en 2009. C'est une enquête non-obligatoire coordonnée par le Département des Statistiques, des Études et de la Documentation (DSED) qui se déroule en trois vagues : en 2010, 2011 et 2013. L'enquête Elipa s'est notamment appuyée sur l'expérience de précédentes enquêtes étrangères qui ont été réalisées sur cette population de nouveaux migrants (en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande). Ces dernières portent toutefois sur des périodes de collecte différentes (entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2010) et sont réalisées en deux ou trois vagues [1]. En France, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a également mené une enquête sur les détenteurs d'un premier titre de séjour : l'enquête Parcours et Profils des Migrants (PPM). Celle-ci a été réalisée en deux vagues et s'est déroulée en 2006 et 2007.

L'objectif de l'enquête Elipa est d'appréhender le parcours d'intégration des migrants nouvellement arrivés en France, au plus près de leur parcours. Les thèmes abordés dans cette enquête sont la connaissance du parcours migratoire ; la connaissance du parcours d'intégration dans ses quatre dimensions (acquisition de la langue française, intégration professionnelle, accès au logement et vie sociale) ; la connaissance du parcours administratif et de ses difficultés ; et l'évaluation du dispositif d'accompagnement des nouveaux migrants via les contrats d'accueil et d'intégration (CAI). Ce dernier point est important car les signataires du CAI constituent le champ de l'enquête Elipa.

Le CAI a été mis en place en 2003 et est devenu obligatoire depuis 2007 [2]. Il est destiné à tous les nouveaux migrants s'installant en France de manière durable, à l'exception des étudiants. Il s'agit d'un contrat entre l'Etat et le nouvel arrivant qui consiste à accompagner le migrant en lui proposant différentes formations : une journée de formation civique, une journée de formation « Vivre en France » ; puis, selon les besoins, une formation linguistique gratuite pouvant aller jusqu'à 400 heures de cours, un bilan de compétences professionnelles ou un accompagnement social.

La base de sondage correspond au fichier des signataires du CAI. Les personnes interrogées ont 18 ans ou plus et sont ressortissantes des pays tiers à l'Espace économique européen (EEE) et la Suisse. Cependant, la Roumanie et la Bulgarie étaient encore en 2009 dans la situation des pays tiers pour les migrations au motif professionnel. Les signataires du CAI regroupent les migrations familiales, les migrations professionnelles et les réfugiés. Les étudiants ne signent pas de CAI. L'enquête s'est déroulée dans quatre régions que sont l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhône-Alpes et l'Alsace. Ces quatre régions regroupent 66 % des signataires du CAI, mais l'enquête est bien représentative de la France métropolitaine. Enfin, les personnes interrogées ont eu la possibilité de choisir entre 14 langues d'enquête. Les langues sélectionnées sont : l'arabe, le turc, le chinois, le russe, l'anglais, le serbe, le tamoul, le bengali, l'espagnol, le vietnamien, le thaï, l'albanais, le soninké et le français. Cela représente 93 % des signataires du CAI.

## 2. Des taux de réponse plutôt satisfaisants

Initialement, l'objectif de l'enquête Elipa était d'interroger 6 000 nouveaux migrants en 2010 et 4 500 personnes un an plus tard, soit un taux de réponse de 75 %. Pour la dernière vague, l'objectif était d'obtenir, en 2013, 3 000 personnes répondant à l'ensemble des trois vagues, soit un taux de réponse de nouveau égal à 75 % (Tableau 1). Contrairement à d'autres enquêtes, comme par exemple l'enquête Érfi (Étude des relations familiales et intergénérationnelles) [3], les personnes non répondantes en vague 2 dans Elipa ne sont pas réinterrogées en vague 3. Ainsi, les personnes répondantes en 2013 ont toutes également répondu en 2010 et 2011.

**Tableau 1 – Objectifs de taille de l'échantillon et résultats obtenus**

	Objectifs		Résultats	
	Effectifs	Taux de réponse (en %)	Effectifs	Taux de réponse (en %)
Vague 1 (2010)	6 000		6 107	
Vague 2 (2011)	4 500	75,0	4 756	77,9
Vague 3 (2013)	3 000	75,0	3 573	75,1

Sources : Elipa vagues 1 à 3 (2010-2013) - DSED

Ces objectifs ont été atteints puisque le nombre de personnes enquêtées est de 6 107 personnes en 2010 et de 4 756 personnes en 2011. Le taux de réponse en 2011 s'élève donc à 78 % en 2011. Ce taux de réponse est relativement satisfaisant. En comparaison, le taux de réponse de l'enquête PPM qui porte sur la même population en 2007 est de 62 %, soit 16 points de différence. Cette différence s'explique par des non contacts plus fréquents dans l'enquête PPM que pour Elipa, la part des refus étant identique dans les deux enquêtes [1].

En troisième vague, les objectifs sont également atteints : 3 573 personnes ont été interrogées sur les 3 000 espérées. Le taux de réponse correspond exactement à l'objectif, soit 75 %. Ce taux résulte de deux facteurs qui se sont en partie compensés. D'une part, l'intervalle d'années plus long entre la deuxième et la troisième vague (deux ans contre un an) a joué à la baisse sur le taux. D'autre part, l'enquête a bénéficié de l'effet « positif » de la dernière vague. Des travaux sur l'enquête SRCV (statistiques sur les revenus et les conditions de vie des ménages), panel rotatif sur 9 années, ont montré qu'il est en effet plus facile pour les enquêteurs d'argumenter et d'obtenir une réponse positive la dernière année d'enquête [4]. En outre, ce point avait été particulièrement souligné à l'occasion de la formation des enquêteurs de l'enquête Elipa.

De manière générale, les taux de réponse sont donc plutôt satisfaisants sur une population qui est particulièrement difficile à joindre. Les nouveaux migrants forment une population très mobile. Entre 2010 et 2011, 26 % d'entre eux ont déménagé [5]. Entre 2011 et 2013, cette proportion s'élève à 34 %. En l'espace de trois ans, 51 % des nouveaux migrants ont déménagé au moins une fois. À titre de comparaison, la mobilité résidentielle annuelle dans la population générale touche environ une personne sur dix [6,7]. En outre, Elipa est une enquête non-obligatoire ce qui tend à diminuer le taux de réponse. À titre d'exemple, seules les quatre premières vagues de l'enquête SRCV sur les neuf étaient obligatoires. À partir de la cinquième vague, le taux de réponse diminue de 10 points, conséquence de la non-obligation [4].

### **3. Les outils mis en place pour limiter l'attrition dans l'enquête Elipa**

L'attrition est la diminution de la taille de l'échantillon au fil des années, en raison de non réponses telles que des refus, des déménagements ou encore des sorties de champ de l'enquête. L'attrition d'un échantillon est d'autant plus problématique que la population répondante n'a pas les mêmes caractéristiques que les non-répondantes. Dans le cas d'Elipa, ces personnes sont potentiellement celles qui rencontrent le plus de difficultés à s'intégrer.

Pour limiter l'attrition de l'échantillon, plusieurs outils ont été mis en place pour limiter les pertes à cause d'un déménagement d'une part, et limiter les pertes pour refus d'autre part. De plus, un travail en amont du terrain de la troisième et dernière vague a permis de mettre en place de nouveaux outils spécifiques pour limiter l'attrition.

#### **3.1. Les outils pour limiter les pertes à cause des déménagements**

Pour éviter une trop grande déperdition de l'échantillon, TNS-Sofres a mis au point un suivi des personnes entre chaque interrogation [1]. Les personnes qui déménagent ou changent de numéro de téléphone peuvent notifier leurs nouvelles coordonnées en renseignant un coupon réponse fourni par l'enquêteur lors de son premier passage. En plus de cela, tous les six mois, la Sofres réalise un suivi des personnes enquêtées, en deux temps, pour récupérer les nouvelles adresses. Tout d'abord la Sofres téléphone aux personnes enquêtées. Ensuite, si la personne enquêtée n'est pas joignable, la Sofres envoie un coupon réponse avec une enveloppe T par voie postale. En outre, certaines personnes enquêtées informent la Sofres sur leurs nouvelles coordonnées grâce au numéro vert.

Entre les deux premières vagues espacées d'un an un seul suivi est réalisé par TNS-Sofres. Entre les deuxième et troisième vagues, espacées cette fois-ci de deux années, trois suivis sont réalisés.

Il est à noter que pour le premier suivi entre les vagues 2 et 3, un e-mail a été envoyé aux personnes n'ayant pas été jointes par téléphone et n'ayant pas renvoyé de coupon-réponse afin de récupérer leurs coordonnées. L'adresse e-mail était demandée au moment de l'enquête. Toutefois, cela n'a pas eu le résultat escompté. Cet outil n'a plus été réutilisé par la suite.

La forte mobilité des nouveaux-migrants [5] joue sur l'attrition de l'échantillon. L'appariement sécurisé de l'enquête avec une base administrative telle que le fichier des titres de séjour est un outil complémentaire au suivi mis en place par TNS-Sofres. Il s'agit du fichier AGDREF, signifiant Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France. Les concepteurs de l'enquête PPM n'ont pas eu recours à ce fichier administratif mais proposaient déjà cet outil pour développer les enquêtes longitudinales auprès de cette population [8]. Elipa, en reprenant cette idée, a donc tiré les principaux enseignements de l'enquête PPM.

La plupart des personnes interrogées dans Elipa ont obtenu un titre de séjour qu'elles doivent renouveler chaque année et ce, cinq fois de suite avant de prétendre à une carte de résident valable 10 ans. Ainsi, chaque année pendant ses premières années de vie en France, le migrant doit renouveler son titre de séjour auprès de la préfecture et fournir sa dernière adresse. L'accès à cette information permet de disposer d'une adresse très récente. A chaque renouvellement, la préfecture enregistre leur nouvelle adresse pour leur envoyer leur convocation.

Le fichier des signataires du CAI, utilisé comme base de sondage et de redressement, permet ainsi d'améliorer le suivi des personnes. Grâce à ce fichier il devient possible à chaque interrogation de récupérer l'adresse postale la plus récente.

Cet appariement est facilité par un identifiant commun dans le fichier des signataires du CAI et dans celui des titres de séjour : le numéro « AGDREF ». Il est renseigné dans 90 % des cas mais les erreurs de saisie ne sont pas rares. C'est pourquoi ce numéro était redemandé aux personnes interrogées en vague 1, et parfois en vague 2. La réponse à cette question n'est pas obligatoire mais est très utile pour le bon déroulement du suivi des enquêtés. Ce traitement a explicitement été déclaré à la CNIL.

Dans les faits, le rôle du fichier AGDREF s'est avéré double. D'une part, il a rempli son objectif principal, à savoir récupérer de nouvelles adresses non collectées par le suivi initial (suivi téléphonique et coupon). D'autre part, il a aussi eu un rôle qui peut être qualifié de qualitatif. Ce fichier a permis de « corriger » certaines coordonnées, les adresses étaient parfois mieux libellées dans le fichier AGDREF que dans le fichier de TNS-Sofres<sup>2</sup>.

Enfin, lors des deuxième et troisième vagues, TNS-Sofres a mis à disposition des enquêteurs une fiche de contact sur laquelle étaient inscrites les coordonnées les plus récentes (adresse et numéro de téléphone). Elle rappelait aussi l'historique des coordonnées de la personne enquêtée, à savoir l'ensemble des coordonnées connues depuis le début de l'enquête. Ainsi, au moment de l'enquête, l'enquêteur avait à sa disposition l'ensemble des informations connues sur la personne à interroger.

### **3.2. Les outils pour limiter les pertes à cause des refus**

Au-delà de ces outils, des moyens sont également mis en place pour réduire au maximum le taux de refus. Une partie non négligeable des nouveaux migrants ne sont pas issus de pays francophones et rencontrent des difficultés en français [9]. Pour cette raison, l'enquête Elipa est réalisée en 14 langues grâce au recrutement d'enquêteurs bilingues. Les nouveaux migrants n'étant pas suffisamment à l'aise en français pour répondre à un questionnaire d'environ une heure en face à face pouvaient donc également répondre à l'enquête.

En plus de cela, toutes les personnes interrogées lors de la première vague reçoivent une lettre-avis accompagnée d'une plaquette de présentation de quelques résultats de la précédente vague environ deux semaines avant le début de chaque enquête de terrain. Ces deux documents étaient envoyés dans la langue effective de l'entretien de la dernière interrogation.

En outre, dans la mesure du possible, les personnes étaient affectées aux mêmes enquêteurs-interprètes que dans la première vague. A titre d'exemple, le taux de réponse en 2011 était de 81 % lorsque l'enquêteur était le même contre 77 % quand il s'agissait d'un autre enquêteur.

Comme pour la première vague, TNS-Sofres ouvre pendant toute la durée de l'enquête un numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) où les personnes pourront obtenir des renseignements complémentaires sur l'enquête mais aussi sur les modalités de contact avec TNS-Sofres, en français ou en anglais. Cet outil était nettement plus utilisé avant la première interrogation car les appelants avaient alors besoin d'être rassurés sur les objectifs de l'enquête et sur l'incidence éventuelle de leur

---

<sup>2</sup> TNS-Sofres, après la collecte de nouvelles adresses, procède tout de même à une correction des libellés ou des fautes de frappe éventuelles. En effet, certains enquêteurs dont le français n'est pas la langue maternelle éprouvent parfois des difficultés dans la rédaction des libellés d'adresses.

participation sur le renouvellement de leur titre de séjour. En deuxième et troisième vagues, les appels concernaient surtout des changements de coordonnées.

## **4. Les outils spécifiques pour limiter l'attrition de la troisième vague**

Dans les enquêtes transversales, l'analyse de la non réponse se limite, de manière générale, aux variables provenant de la base de sondage (caractéristiques sociodémographiques, caractéristiques du logement...selon la base de sondage utilisée) ainsi qu'aux variables renseignées par les enquêteurs décrivant l'environnement du logement comme la zone géographique ou le type d'habitat [10].

Un des avantages des enquêtes longitudinales est, qu'à partir de la deuxième interrogation, l'analyse de la non-réponse peut être menée plus finement dans la mesure où l'on dispose de l'ensemble des variables de la vague précédente. Dans le cadre de l'enquête Elipa, en plus des variables dites « classiques » (bien souvent sociodémographiques), peut être également analysé l'impact des variables de gestion d'enquête, des variables du CAI, des variables liées à la vie sociale ainsi que des variables sur les compétences linguistiques. L'ensemble de ces variables permet d'affiner considérablement les modèles de non-réponse. L'utilisation de l'ensemble des réponses données en vague 1 permet d'apporter une analyse plus fine de l'analyse de la non réponse en vague 2 et de caractériser ces individus n'ayant pas répondu.

### **4.1. L'analyse de la non-réponse en vague 2**

Les analyses mettent en évidence des profils d'individus différents suivant le non-contact et le refus. La modélisation est réalisée séparément pour le non contact et le refus. Pour chaque modèle, une vingtaine de variables sur les quelques 130 sont sélectionnées de manière à obtenir un modèle que l'on souhaite optimal. De précédents travaux présentent ces résultats de manière détaillée [11].

De manière générale, la non-réponse de la deuxième vague de l'enquête Elipa concerne les jeunes et les personnes qui présentent un désintérêt pour le CAI. De plus, ce sont aussi des personnes qui ne se montrent pas intéressées par l'enquête au moment de la première interrogation. En effet, les enquêteurs ont perçu leur accueil comme moyen ou réservé. Le contact avec la personne enquêtée s'est fait plutôt au mois de juin, c'est-à-dire le dernier mois de la période de collecte. De plus, il est possible, dans Elipa, d'engager des enquêtes qualitatives pour approfondir des thématiques difficiles à traiter dans un questionnaire fermé. Ces dernières enquêtes seraient alors menées par des chercheurs intéressés par ces sujets d'études. Les non-répondants en vague 2 refusent plus fortement que les autres le principe d'une post-enquête qualitative et n'acceptent donc pas d'avoir un entretien plus approfondi avec un chercheur.

Ainsi, ces analyses mettent en évidence de nombreux déterminants de nature variée. Que ce soit pour le non-contact ou pour le refus, les variables sociodémographiques ne suffisent pas à expliquer la non réponse. La contribution d'autres variables issues, dans notre cas, du premier passage de l'enquêteur, devient un atout considérable et permet d'affiner les modèles de non-réponse.

### **4.2. Vers une définition des « non-répondants potentiels » de la vague 3**

L'objectif initial pour la vague 3 était d'interroger au moins 3 000 nouveaux migrants. Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus aux deux premières vagues, on espérait que cet objectif soit atteint assez facilement, sauf événements inattendus. Un nouvel objectif a donc été défini : augmenter au mieux la taille de l'échantillon de cette troisième vague. L'objectif ici n'est pas d'améliorer l'enquête en général, mais plutôt d'avoir la possibilité de travailler sur certaines sous-populations aux effectifs parfois réduits (les réfugiés par exemple).

A partir de ces modèles de non-réponse de la deuxième vague, sont calculées, pour chaque individu :

- une probabilité d'être contacté
- et une probabilité d'accepter de répondre à l'enquête.

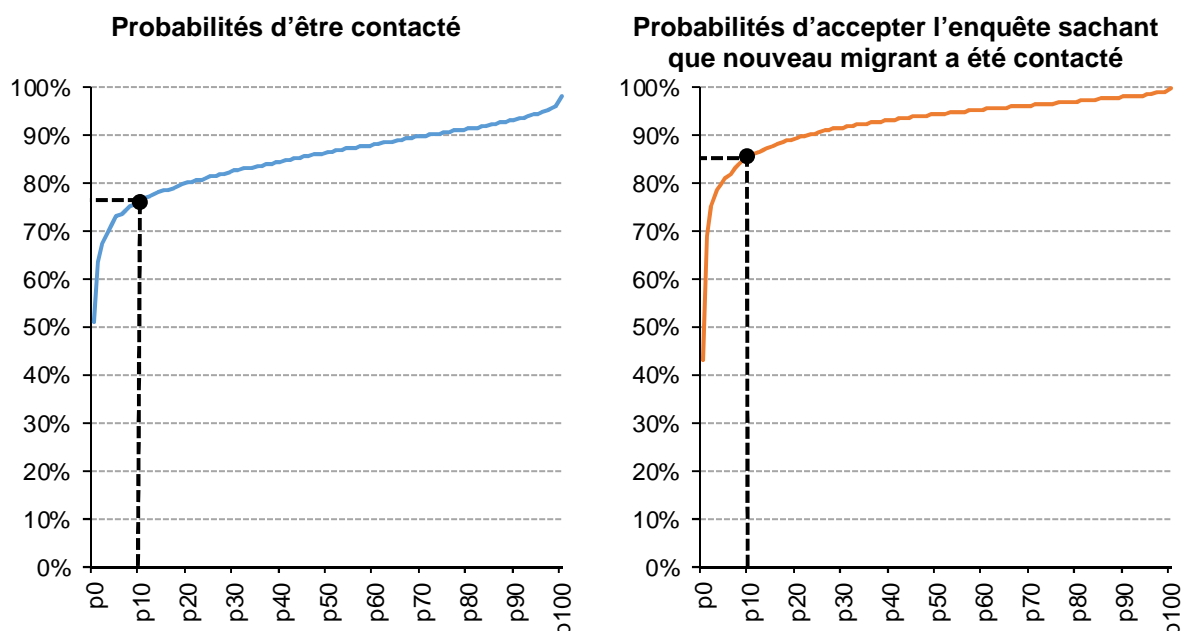
Ces deux probabilités sont calculées indépendamment l'une de l'autre. Ainsi, on détermine les « futurs » mauvais répondants. Autrement-dit, sachant que l'on connaît les caractéristiques des non répondants de la vague 2, seront examinées les personnes ayant répondu bien que leur probabilité de participer à l'enquête était faible.

Les potentiels non-répondants de la vague 3 sont les personnes ayant répondu en vague 2, et qui, compte tenu de leurs caractéristiques, sont potentiellement difficilement joignables et / ou refusantes en vague 3. Le champ est donc bien les répondants de la vague 2, et on se demande si ces derniers répondront en vague 3.

Les non répondants potentiels peuvent avoir (Figures 1) :

- Soit un faible contact : il s'agit des 10 % des nouveaux migrants qui présentent la plus faible probabilité d'être contacté. Le seuil du premier décile s'établit à 0,761 de probabilités d'être contacté. Cela signifie que les 10 % de personnes les moins susceptibles d'être jointes pour réaliser l'enquête ont une probabilité d'être jointe inférieure à 76,1 %.
- Soit une faible acceptation : il s'agit des 10 % des nouveaux migrants qui présentent la plus faible probabilité de réaliser l'enquête sachant que l'on a été contacté. Dans ce cas, le seuil du premier décile s'établit à 0,855 de probabilités d'accepter. Cela signifie que les 10 % de personnes les moins susceptibles d'accepter l'enquête ont une probabilité d'accepter inférieure à 85,5 %.

**Figures 1 – Répartition des probabilités potentielles (estimées) d'être contacté et/ou d'accepter de répondre à l'enquête Elipa à la troisième vague selon les centiles**



Sources : Elipa vague 1 et vague 2.

Ce travail présente toutefois deux limites principales. La première est qu'il n'est pas possible de savoir si la non-réponse a les mêmes caractéristiques en vague 2 et en vague 3. La deuxième est que l'intervalle inter-vague entre les vagues 2 et 3 est de deux ans, contre un an seulement pour les deux premières vagues. Cet allongement de l'intervalle est également susceptible de jouer sur les caractéristiques différentielles de la non-réponse en vague 3.

Au final, si on isole, parmi les deux séries de probabilités, la même proportion de personnes ayant une faible probabilité de participer à l'enquête (environ 10 %), on obtient deux sous-populations (Tableau 2) :

- une sous-population « difficilement contactable » (le plus souvent en raison des déménagements),
- une sous-population « refusante ».

Le recouvrement de ces deux sous-populations n'est que partiel. Alors que 18 % présentent une faible probabilité de participer à l'enquête (que ce soit pour un non contact ou pour un refus), seulement 2 % ont à la fois une faible probabilité d'être contacté et une faible probabilité d'accepter l'enquête, soit un

peu moins d'une centaine de personnes. Compte tenu du faible effectif de ces dernières, seules les 481 personnes difficilement joignables et les 484 personnes qui risquent de refuser l'enquête seront analysées, sans tenir compte du recouvrement de ces deux sous-populations. Au total, 869 personnes, sur les 4 756 personnes enquêtées en vague 2, seraient particulièrement concernées par la non-réponse en vague 3.

**Tableau 2 – Dénombrement des non-répondants potentiels de la vague 3**

Probabilité d'accepter l'enquête	Probabilité de contacter l'enquêté		Total
	faible	plus élevée	
faible	96 2%	388 8%	484 10%
plus élevée	385 8%	3 887 82%	4 272 90%
<b>Total</b>	481 10%	4 275 90%	4 756 100%

Sources : Elipa vague 1 et vague 2.

### 4.3. Caractéristiques des non-répondants potentiels

Il est donc nécessaire de distinguer les non-répondants potentiels en raison d'un refus et les non-répondants potentiels en raison d'une absence de contact. Ce travail a été réalisé dans de précédents travaux [12] et ne sera pas détaillé ici. Mais il est toutefois possible de caractériser dans les grandes lignes la sous-population des non-répondants potentiels, même si les variables pour un même thème sont parfois différentes pour le refus ou le non-contact.

Les non-répondants potentiels sont principalement originaires d'Asie, principalement de Chine et de Turquie. Leur réseau social est plutôt communautaire. Leurs amis en France sont de la même origine qu'eux et ils fréquentent des cafés où les personnes appartiennent également à la même origine. Les non-répondants potentiels ont encore des liens forts avec leur pays d'origine. Par exemple, leur conjoint y vit encore ou bien ils y partent en vacances. De plus, ils rencontrent des difficultés en français. Ils déclarent plus souvent que les autres ne pas parler bien le français. Ce sont aussi des personnes qui ont souvent bénéficié de la formation linguistique proposée dans le cadre du CAI. En outre, le contact avec l'enquêteur s'est plutôt réalisé en fin de période de collecte (au mois de juin) et l'enquêteur a plus souvent signalé à la fin de l'entretien que la personne interrogée avait plus souvent de difficultés à comprendre le français. Enfin, leurs projets en France pour les années à venir incluent peu la France. Si la plupart des personnes interrogées souhaitent s'installer en France définitivement, les non-répondants potentiels déclarent plus souvent rester en France quelques années puis partir dans un autre pays ou bien faire des allers et retours entre l'étranger et la France. Ils ne souhaitent pas non plus demander la nationalité française plus tard.

Ainsi, de manière générale, les non-répondants potentiels forment une population qui n'est que peu intéressée par le thème de l'enquête Elipa, à savoir le parcours d'intégration des nouveaux migrants en France.

### 4.4. Quelles recommandations pour le terrain de la vague 3 ?

Bien évidemment, l'ensemble des analyses de la non-réponse potentielle en vague 3 ne peuvent pas être utilisées pour la formulation de recommandations. La plupart d'entre elles n'ont pas d'applications pratiques en termes de recommandations.

Toutefois, trois actions ont été mises en œuvre. La première action concerne le contact tardif des personnes potentiellement non-répondantes. En vague 1 et en vague 2, la collecte s'est déroulée sur plus de trois mois, de mars à juin. Quelle que soit la vague, les personnes ayant une probabilité faible de participer à l'enquête étaient plus souvent contactées au mois de juin, soit à la fin de la période de collecte. En accord, avec TNS-Sofres, il a été décidé de proposer aux enquêteurs un quota de ces personnes à interroger dès les premières semaines de collecte. Ainsi, comme le contact est plus

difficile pour ces personnes, le temps de relance est allongé. Cette mesure concerne les personnes ciblées comme potentiellement non-répondantes et ayant répondu à l'enquête au mois de juin, que ce soit pour la vague 1 ou la vague 2.

La deuxième action concerne le fait que les enquêteurs aient déclaré, lorsqu'il y a eu des difficultés pendant l'entretien, que la raison principale des difficultés rencontrées pendant l'entretien était des difficultés à comprendre le français pour des personnes pourtant interviewées en français. Dans ce cas, il est possible de leur proposer une des 12 langues étrangères de l'enquête Elipa.

La troisième et dernière action concerne les autres caractéristiques de la non-réponse potentielle. Il est proposé d'utiliser le dépliant de résultats envoyé avec la lettre-avis (et traduit dans les langues de l'enquête) pour mettre en avant les thèmes qui touchent plus particulièrement les non-répondants potentiels de la vague 3.

## 5. L'attrition des vagues 2 et 3

Par différence avec le taux de réponse, le taux d'attrition de l'enquête Elipa est de 22 % en 2011, il s'élève à 25 % en 2013. Au total, entre 2010 et 2013, l'attrition concerne 41 % de l'échantillon (Tableau 3).

Dans le détail, la non-réponse se décline en deux catégories [1] : le non contact d'une part et le refus d'autre part. Le non contact correspond aux personnes qui, malgré le suivi inter-vague mis en place, n'ont pu être recontactées. Il s'agit principalement de personnes qui sont absentes pour une longue durée, de personnes absentes qui n'ont pas pu donner un rendez-vous avant la fin de l'enquête ou bien de personnes ayant déménagé et dont l'adresse n'a pas été retrouvée. En vague 2 le taux de non-contact représente 15 % de l'échantillon initial, il s'élève à 20 % en vague 3. Le refus provient des personnes qui ont été contactées mais qui ont refusé de répondre. Le taux de refus a légèrement diminué entre les vagues 2 et 3, il est passé de 7 % à 4 %.

**Tableau 3 – Suivi du contact entre la première et la troisième vague**

	Vague 2		Vague 3		Ensemble	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Répondant	4 756	77,9	3 573	75,1	3 573	58,5
Attrition dont :	1 351	22,1	1 183	24,9	2 534	41,5
<i>Non contact</i>	947	15,5	972	20,4	1 919	31,4
<i>Refus</i>	404	6,6	211	4,4	615	10,1
<b>Total</b>	<b>6 107</b>	<b>100,0</b>	<b>4 756</b>	<b>100,0</b>	<b>6 107</b>	<b>100,0</b>

Sources : Elipa vague 2 et vague 3 - Suivi des contacts de TNS Sofres.

Ainsi, quelle que soit la vague, l'attrition dans l'enquête Elipa s'explique essentiellement par le non-contact. Mais si l'attrition a logiquement légèrement augmenté entre la vague 2 et la vague 3 en raison de l'intervalle de temps plus large entre les deux enquêtes, sa composition est différente. En vague 3, le non-contact a augmenté et le refus a légèrement diminué. Ainsi, en 2011 le non contact et le refus expliquent respectivement 70 % et 30 % de l'attrition, ces proportions s'élèvent à 82 % et 18 % en 2013.



## 6. Quel impact des outils spécifiques mis en place en vague 3 ?

### 6.1. Prendre contact avec certains non-répondants potentiels dès les premières semaines d'enquête (les « fiches prioritaires »)

#### 6.1.1. Taux de réponse des fiches prioritaires

La première action consistait à encourager les enquêteurs de prendre contact avec un certain nombre de non-répondants potentiels et qui, au cours de l'une des deux premières vagues, avaient été interrogés au mois de juin (le dernier mois de la collecte). Sur les 869 nouveaux migrants considérés comme non-répondants potentiels, 190 étaient concernés par cette mesure (22 % d'entre eux). Concrètement, au moment de la formation des enquêteurs, les fiches de contact des personnes à interroger étaient distribuées à chaque enquêteur. Ces fiches mentionnent les coordonnées postales et téléphoniques des personnes à interroger. Afin que les enquêteurs repèrent facilement ce sous-ensemble de non-répondants potentiels, il est inscrit « fiche prioritaire » sur la fiche de contact de ces personnes. Par facilité de langage, les fiches prioritaires désigneront désormais l'ensemble de ces 190 personnes non-répondantes potentielles ayant fait l'objet d'un suivi particulier au moment de la collecte de la troisième vague d'Elipa.

La formation des enquêteurs a insisté sur l'importance de ces fiches prioritaires. Il a été expliqué que ces dernières faisaient l'objet d'un suivi à part et, qu'en prenant un premier contact dès les premières semaines de la collecte, le temps de relance était allongé pour ces personnes plus particulièrement difficiles à joindre. Ce point n'a soulevé aucune difficulté auprès des enquêteurs. Il est à noter, que compte tenu du nombre relativement faible de fiches prioritaires, tous les enquêteurs n'ont pas nécessairement eu de fiches prioritaires.

Les résultats sont les suivants (Tableau 4) : alors que le taux de réponse est de 75 % pour l'ensemble des nouveaux migrants, il est moins important pour les non-répondants potentiels (67 %, soit 8 points de moins). Dans le détail, 67 personnes sur les 190 fiches prioritaires ont répondu, soit un taux de réponse de 65 %. Le taux de réponse des autres nouveaux migrants, repérés comme non-répondants potentiels mais ne faisant pas l'objet d'un suivi particulier au moment de la collecte, est un peu plus élevé (68 %). Le taux de réponse des fiches prioritaires est donc plus faible de 10 points que pour l'ensemble des nouveaux migrants.

**Tableau 4 – Taux de réponse en vague 3 selon le profil des personnes enquêtées**

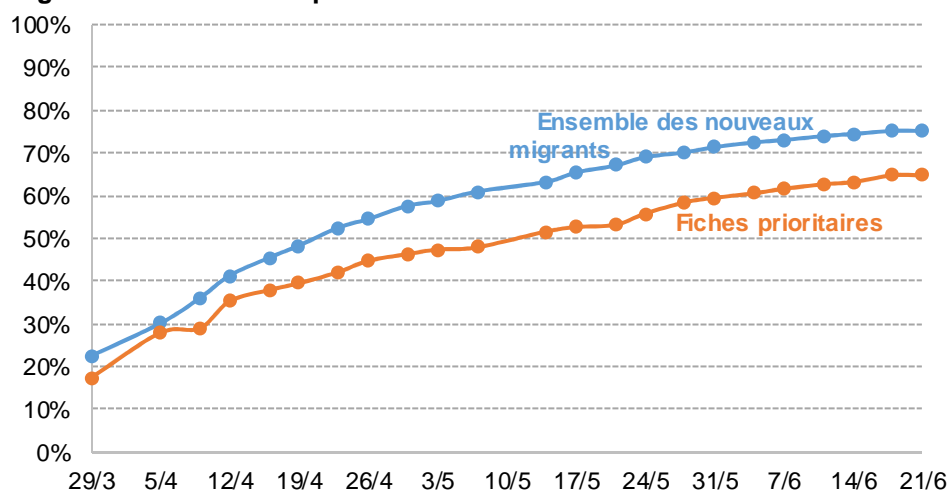
Sous-populations enquêtées en vague 2	Type de contact en vague 3		Ensemble
	Non-répondant	Répondant	
<b>Non-répondants potentiels</b>	<b>287</b> <b>33%</b>	<b>582</b> <b>67%</b>	<b>869</b> <b>100%</b>
<i>Fiches prioritaires</i>	67 35%	123 65%	190 100%
<i>Autres échecs potentiels</i>	220 32%	459 68%	679 100%
<b>Autres nouveaux migrants</b>	<b>896</b> <b>23%</b>	<b>2 991</b> <b>77%</b>	<b>3 887</b> <b>100%</b>
<b>Ensemble</b>	1 183 <b>25%</b>	3 573 <b>75%</b>	4 756 <b>100%</b>

Sources : Elipa vagues 1 à 3.

Tout au long de la période de collecte au printemps 2013, le taux de réponse des fiches prioritaires a toujours été inférieur à celui de l'ensemble des nouveaux migrants (Figure 2). Mais l'écart, assez réduit au cours des premières semaines (quelques points seulement), s'est élargi au fil de la collecte et a atteint 10 points.

Plusieurs explications sont susceptibles de comprendre cet écart. D'une part, celui-ci pourrait trouver sa source dans une absence de contact au moment de l'enquête. Si les personnes n'ont pas été contactées ou l'ont été que tardivement, cela tendrait à une moindre réponse à l'enquête. D'autre part, une fois les personnes contactées, l'écart peut s'expliquer par le type de contact établi. En effet, les fiches prioritaires peuvent refuser plus souvent de participer à l'enquête ou bien encore déménager plus souvent. De même, il se pourrait que malgré les multiples tentatives des enquêteurs, les fiches prioritaires restent plus fréquemment injoignables.

**Figure 2 – Evolution du taux de réponse des fiches prioritaires et de l'ensemble des nouveaux migrants au cours de la période de collecte en 2013**

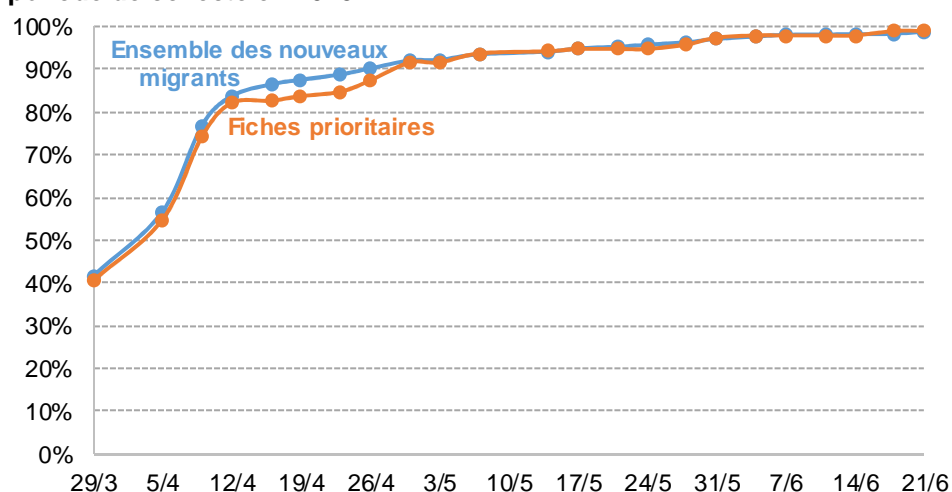


Source : Elipa vague 3.

### 6.1.2. Comparaison des contacts établis entre les fiches prioritaires et l'ensemble des nouveaux migrants

Initialement, les fiches prioritaires ont les caractéristiques de personnes difficilement joignables et pour lesquelles la non-réponse serait plus forte. Ces personnes ont-elles bien été contactées plus tôt que les autres ? Dans la réalité, les personnes signalées comme « fiches prioritaires » ont été contactées au même rythme que les autres nouveaux migrants, à l'exception d'une période d'environ trois semaines au mois d'avril pendant laquelle le rythme des contacts s'est ralenti (Figure 3). Cependant, ce retard a été rattrapé dès le début du mois de mai. Ainsi, les fiches prioritaires, à défaut d'avoir été contactées dès les premières semaines de l'enquête, ont tout de même été contactées au même rythme que les autres nouveaux migrants, alors même qu'il s'agit d'une population particulièrement difficile à joindre. Cela nous donne également une autre information : le plus faible taux de réponse observé pour les fiches prioritaires ne s'explique pas par un moindre contact de la part de l'enquêteur.

**Figure 3 – Evolution de la part de personnes contactées au moins une fois au cours de la période de collecte en 2013**



Source : Elipa vague 3.

### 6.1.3. Comparaison du type de contact établi entre les fiches prioritaires et l'ensemble des nouveaux migrants

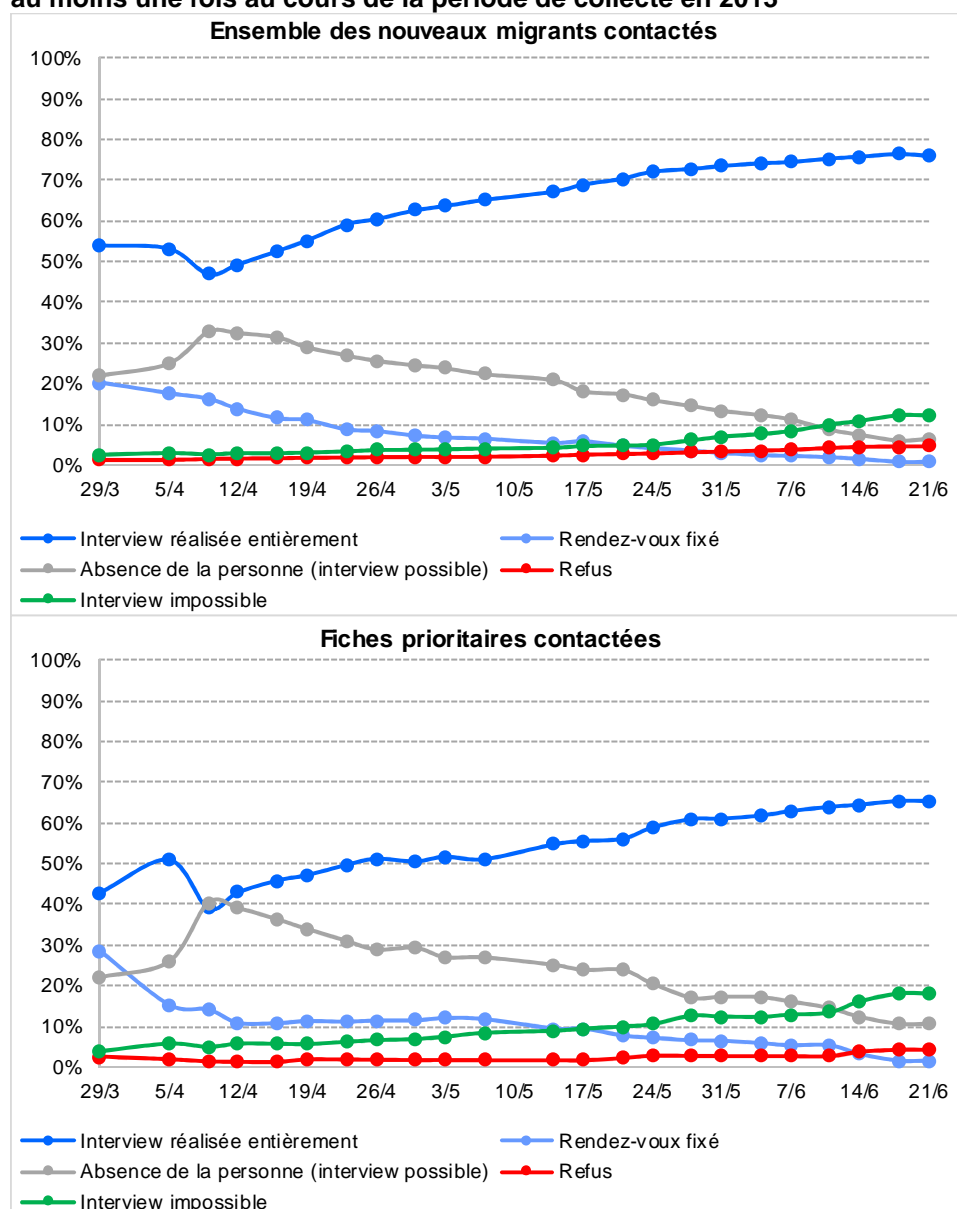
Aussi peut-on se demander si le contact, lorsqu'il a eu lieu, est différent pour les fiches prioritaires et l'ensemble de personnes enquêtées. Autrement-dit, qu'est-ce qui explique le taux de réponse moins important pour les fiches prioritaires ? Refusent-ils plus souvent l'enquête que l'ensemble des nouveaux migrants ou bien déménagent-ils plus souvent ?

Parmi les personnes contactées au moins une fois, la part des refus des fiches prioritaires est quasiment identique à celle de l'ensemble des nouveaux migrants (Figures 4, courbe rouge). Ce n'est donc pas un refus plus fréquent pour les fiches prioritaires qui expliquerait l'écart des taux de réponse. En réalité, deux éléments expliquent en grande partie la différence des taux de réponse. Le premier élément est la part des interviews impossibles plus fréquente pour les fiches prioritaires que pour l'ensemble des nouveaux migrants (courbe verte). Les interviews impossibles comprennent pour plus de la moitié des déménagements (en France, à l'étranger, ou sans indication de lieu de destination), pour environ un tiers des absences de longue durée et le reste correspond à des adresses inaccessibles<sup>3</sup>. Le deuxième élément est la part des absences des personnes contactées toujours plus fréquente pour les fiches prioritaires que pour l'ensemble des nouveaux migrants. Sur ce dernier point, peut-être aurait-on pu insister auprès des enquêteurs quant à la relance de ces personnes déjà contactées. Toutefois, ce constat confirme bien que les fiches prioritaires sont toujours plus difficiles à enquêter car plus difficiles à approcher. Les absences sont, de manière générale, plus fréquentes ; que ce soit de manière temporaire ou pas.

Ainsi, en demandant aux enquêteurs de les enquêter au plus tôt, il n'est pas impossible que l'on ait pu interroger un certain nombre de ces fiches prioritaires grâce notamment à un temps de relance peut être plus long. Mais cela ne peut pas être confirmé, le taux de réponse restant inférieur pour les fiches prioritaires. Finalement, ces analyses confirment que les fiches prioritaires ont été particulièrement bien ciblées ; mais elles ne permettent toutefois pas de conclure clairement quant à un effet positif sur le taux de réponse de ces fiches prioritaires.

<sup>3</sup> Les décès sont également compris dans les interviews impossibles mais ceux-ci ont été rares, les nouveaux migrants formant une population jeune.

**Figures 4 – Evolution de la composition du type de contact parmi les personnes contactées au moins une fois au cours de la période de collecte en 2013**



Source : Elipa vague 3.

## 6.2. Modifier la langue de l'entretien pour les personnes en difficulté en français

Pour les personnes interviewées en français dont l'enquêteur signalait à la fin de l'entretien qu'une moindre aisance en français était la principale difficulté rencontrée pour mener l'entretien, il était proposé pour la dernière vague de modifier la langue de l'entretien.

Après l'envoi de la lettre-avis en vague 1 et au moment de l'étape de pré-recrutement téléphonique réalisée par TNS-Sofres pour recueillir l'accord des personnes pour participer à cette enquête, l'enquêteur détermine notamment avec la personne la langue dans laquelle se déroulera l'entretien en face à face. Cette phase de pré-recrutement téléphonique est proposée dans les 13 langues sélectionnées et en français. En vague 2, la langue de l'entretien retenue était la langue effective de l'entretien de la vague 1. Toutefois, il est possible que certaines personnes enquêtées aient surestimé leur capacité à répondre à une enquête en français, d'autant plus que celle-ci dure entre ¾ d'heure et une heure. Aux personnes enquêtées en français et ayant rencontré des difficultés en français, il est

possible de leur proposer de nouveau une des 12 langues étrangères de l'enquête<sup>4</sup>. Cette proposition était également faite aux personnes dont la probabilité de participer à l'enquête n'est pas considérée comme faible, ces dernières pouvant également se sentir plus à l'aise pour répondre à la troisième vague si elles ont la possibilité d'être enquêtées dans une autre langue.

Cette action a été mise en place juste avant la troisième vague, au moment du dernier suivi téléphonique qui s'est déroulée quelques semaines avant l'enquête en grandeur réelle. Sur les 130 personnes concernées, 78 ont été jointes par téléphone au cours du troisième suivi<sup>5</sup>. Parmi ces dernières, 10 personnes ont souhaité modifier leur langue d'entretien, les autres souhaitaient toujours être interrogées en français. Dans la réalité, cette action n'a donc pas d'effet sur le taux de réponse, elle a simplement permis à une dizaine de personnes d'être plus à l'aise au moment de l'entretien. Les problèmes ressentis par l'enquêteur par rapport à la langue d'entretien pourraient être finalement plus liés au test linguistique réalisé dans la première moitié de l'entretien. Cela nous renseigne tout de même sur le fait que les langues d'entretien ont, de manière générale, été correctement affectées.

Avec du recul, il aurait été intéressant de mettre en place cette action dès le premier suivi inter-vague, à condition toutefois que les travaux sur la non-réponse potentielle soient suffisamment avancés pour que cela soit possible. Ainsi, comme trois suivis inter-vagues étaient prévus en l'espace de deux ans, cela aurait permis d'augmenter les chances de les joindre au moins une fois pour les interroger sur leur langue d'entretien.

### 6.3. Le dépliant de résultats

La dernière action a consisté à mettre en avant, dans le dépliant de résultats envoyé avec la lettre-avis, les thèmes qui touchent plus particulièrement les non-répondants potentiels. L'élaboration du dépliant de résultats de la deuxième vague pour la vague 3 est un compromis entre un discours encourageant de l'évolution de cette immigration entre la vague 1 et la vague 2 et les difficultés persistantes rencontrées par cette population, et notamment par les non-répondants potentiels de la vague 3. Ainsi, d'une part, la diminution du chômage entre les deux vagues et les meilleures conditions de logement des nouveaux migrants sont soulignées ; et d'autre part, ces informations sont contrebalancées en précisant que le chômage reste élevé et que certaines personnes rencontrent toujours des conditions de logement difficiles. Un autre exemple est celui de la formation linguistique proposé dans le cadre du CAI. Les non-répondants potentiels de la vague 3 ont plus souvent suivi une formation linguistique que les autres. Dans le paragraphe effectuant le bilan de la formation linguistique, il est expliqué que la plupart des bénéficiaires obtiennent le DILF (diplôme initial de langue française) suite à cette formation, mais aussi que les nouveaux migrants la jugent insuffisante pour apprendre à écrire et parler le français. Ainsi, la lecture du dépliant pourrait leur faire prendre conscience que leur avis est pris en compte dans les analyses réalisées à partir de l'enquête.

Un dépliant avait déjà été envoyé en vague 2 sans toutefois tenir compte des caractéristiques des non-répondants. S'il n'est pas possible de mesurer directement le rôle d'un tel document, il est probable que celui-ci contribue à l'amélioration du taux de réponse. Au moment de la vague 2, certaines personnes enquêtées ont évoqué, de leur propre initiative, ce document aux enquêteurs dans des termes positifs. Les personnes enquêtées voient dans ce dépliant une prise en considération de leurs réponses, mais aussi de la personne elle-même. En outre, cette plaquette leur permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des réponses, de voir comment elles se situent par rapport à l'ensemble, et de constater notamment qu'elles ne sont pas les seules à rencontrer des difficultés. En quelque sorte, les personnes interrogées peuvent se sentir « rassurées » à la lecture du document et découvrent comment sont utilisées leurs réponses.

Pour conclure sur ces outils spécifiques, il est essentiel de rappeler que les trois actions ont été mises en place au moment de la troisième vague d'Elipa. Elles visaient à augmenter la taille de l'échantillon de la troisième vague de manière à effectuer des analyses sur certaines sous-populations souvent difficiles à enquêter en raison d'une non-réponse plus forte. Ces populations ont été ciblées grâce à l'analyse de la non-réponse. Ces populations difficiles à enquêter correspondent à 18 % de l'échantillon de la vague 2, soit 869 personnes. Sur ces dernières, seulement une partie d'entre elles sont concernées par l'une des trois actions mises en place : 190 pour les fiches prioritaires et 130 pour modifier éventuellement la langue d'entretien. S'il est possible de limiter l'attrition, il est

---

<sup>4</sup> En raison d'effectifs faibles à la première vague, l'albanais n'est plus proposé à partir de la deuxième vague.

<sup>5</sup> Pour les 52 personnes non jointes au téléphone, un coupon-réponse a été envoyé à leur domicile afin qu'elles réactualisent leurs coordonnées. Des travaux précédents ont montré que ce procédé fonctionne relativement bien [1]. Toutefois, il n'a pas été possible de leur demander si elles souhaitaient modifier leur langue d'entretien.

toutefois évident qu'il n'est pas possible de la faire totalement disparaître. En effet, d'une part en raison du faible nombre de personnes directement concernées par les deux premières actions<sup>6</sup>. D'autre part, ces trois actions viennent compléter un dispositif déjà mis en place entre les deux premières vagues (et reconduit pour la troisième vague) dont il a déjà été montré qu'il fonctionne relativement bien [1] compte tenu que la population des nouveaux migrants est une population initialement très mobile et difficile à joindre.

## Bibliographie

- [1] Domergue, F., Jourdan, V., « Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011 », article présenté aux *XI<sup>èmes</sup> Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris, 2012.
- [2] Régnard, C., Domergue, F., « Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations*, n°19, janvier 2011.
- [3] Régnier-Loilier, A., Guisse, N., « La déperdition au fil des trois vagues de l'enquête longitudinale Érfi-GGS », article présenté au *7<sup>e</sup> Colloque francophone sur les sondages*, Rennes, 2012.
- [4] Burricand, C., Lorgnet, J.-P., « L'attrition dans SRCV : Déterminants et effets de l'attrition sur la mesure des variables », article présenté aux *XI<sup>èmes</sup> Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris, 2012.
- [5] Jourdan, V., « Les conditions de logement des nouveaux migrants changent et s'améliorent la première année », *Infos migrations*, n°74, octobre 2014.
- [6] Donzeau, N., Pan Khé Shon, J.-L., « L'évolution de la mobilité résidentielle en France entre 1973 et 2006 : nouvelles estimations », *Population*, vol.64, n°4, pp.779-795, Ined, 2009.
- [7] Royer, J.-F., « Quatre observations sur la mobilité résidentielle en France Métropolitaine », *Documents de travail du CREST*, n°10, Insee, 2007
- [8] Bègue, M., « L'enquête Parcours et Profils des migrants. Une approche statistique originale », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 25, n°1, pp 215-234, 2009.
- [9] Le Quentrec-Creven, G., « L'aisance en français des primo-arrivants », *Infos migrations*, n°28, novembre 2011.
- [10] Le Lan, R., « Enquêtes ménages : vers la fin de la baisse des taux de réponse ? », *Courrier des statistiques*, n°128, septembre-décembre 2009.
- [11] Domergue, F., Jourdan, V., « L'analyse de la non réponse pour Elipa 2 », contribution associée aux *XI<sup>èmes</sup> Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris, 2012.
- [12] Jourdan, V., Bouvier, G., « Prévention de l'attrition dans une enquête longitudinale », article présenté au *7<sup>e</sup> Colloque francophone sur les sondages*, Rennes, 2012.

---

<sup>6</sup> En ce qui concerne la troisième action (dépliant de résultats), elle concerne de manière générale l'ensemble des nouveaux migrants, et de manière plus particulière les non-répondants potentiels. Toutefois, cette action n'est pas aussi directement tournée vers ces personnes que les deux premières actions.